

<http://divergences.be/spip.php?article755>



Jacques Langlois

Titrisation

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2008 - N°12. Mars/march/märz 2008 - International - Economie - Lexique de la finance en
crise -

Date de mise en ligne : mercredi 12 mars 2008

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L120xH92/langlois-b4198.jpg>

C'est une manipulation qui consiste à transformer toutes les créances en titres vendables sur le marché des actions. Par cette opération, les banques se défont de tout ou partie des crédits qu'elles octroient en plaçant leurs créances et leurs engagements, souvent douteux, hors bilan (par des SIV, véhicules d'investissement structurés sans grand capital et échappant aux règles prudentielles), donc hors fonds propres (par le biais de filiales, ce qui permet de détourner le ratio Cooke ou ratio de solvabilité des accords dits de Bâle 1, c'est pourquoi il y a eu Bâle 2, encore largement inappliqué, qui renforçait les règles prudentielles imposées aux banques).

On fait de ces dettes de très gros paquets ou opération de « pooling », par exemple de crédits hypothécaires qui sont regroupées dans des titres globalisant spéciaux. Ces paquets sont ensuite découpés en tranches et lesdites tranches (CDO, Collateralized Debt Obligations) sont amalgamées à d'autres créances transformées en titres (il y a du boulot puisque la dette obligataire aux États-Unis représente 20 000 milliards de dollars), ce qui prend la forme de mille-feuilles dans lesquels il y a un peu de tout pour diversifier les risques et soi-disant les compenser les uns par les autres. Il y a par exemple des hypothèques, des créances douteuses (les dettes des PVD notamment), des obligations pourries et quelques titres réputés plus sûrs.

Ces paquets titrisés trouvaient preneurs à la Bourse à cause de leur haute rentabilité liée au risque, les CDO étant d'ailleurs eux-mêmes catégorisés par degré de risque. Personne n'est capable de connaître les engagements réels contenus dans le mille-feuille, d'où la lenteur des banques à afficher leurs pertes dans les subprimes.